

Après en avoir délibéré et sur avis favorable à l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal décide d'adopter la proposition.

Votants : 13
Pour : 13

Exprimés : 13
Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme le : 13 juin 2023

Acte rendu exécutoire :

- Après affichage le : 13 juin 2023
- Après télétransmission en sous-préfecture le : 13 juin 2023
- Après publication sur le site le :

Publication sur le site le : 19/06/2023

Le Maire

Jean-Pierre LIBERT.